Ordre des CGA
du Québec

Rapport annuel 2000-2001

CGA

Sommaire

Lettres	3
Mot du président	4
Mot du président-directeur général	5
Le Bureau	6
Le Comité administratif	7
Administrateurs du Bureau	8
Comité administratif	9
Comités	10
Présidents et présidentes de section 2000-2001	11
Comité d'inspection professionnelle	12
Comité de discipline	13
Rapport du syndic	14
Renseignements généraux	15
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers	17
Rapport des experts-comptables	17
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	18
Bilan	19
État des flux de trésorerie	20
Notes aux états financiers	21
Renseignements complémentaires	24
Personnel permanent du siège social	26
Cotisation annuelle	27
Coordonnées de l'Ordre	28

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président
Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec (Québec)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le 55e rapport annuel de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2001.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre responsable de l'Application des lois professionnelles,
Paul Bégin
Québec, juin 2001

Monsieur Jean K. Samson
Président
Office des professions du Québec
800, place D'Youville
10e étage
Québec (Québec)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le 55e rapport annuel de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2001.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président du Bureau,
Mario Lafond, FCGA
Montréal, juin 2001

Monsieur Paul Bégin
Ministre responsable de
l'Application des lois professionnelles
Hôtel du Parlement
Québec (Québec)

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le 55e rapport annuel de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2001.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président du Bureau,
Mario Lafond, FCGA
Montréal, juin 2001

MOT DU PRÉSIDENT

La performance financière a un nom :
CGA, votre expert-comptable !

C'est en cette fin d'année 2000-2001 que je suis fier de dresser le bilan des activités et projets qui ont été accomplis avec succès. Parmi les réalisations de cette année ressortent les rencontres dans les universités pour la relève étudiante, les ententes avec *Bell Actimédia* et *La Sécurité, assurances générales*, l'élaboration des Indicateurs de performance au niveau des municipalités en collaboration avec la COMAQ, les nouveaux services *Info-Stat CGA* et le *Service de dépannage en ligne* offerts aux membres, l'augmentation substantielle des mandats réalisés au Service de placement, et l'entente avec l'UQÀM concernant la reconnaissance du PAPPF au MBA.

À cette liste se rajoute un élément attendu depuis dix ans qui a certainement été le point culminant de l'an 2000-2001 : le procès de l'équité en matière des droits de vérification publique.

Le recours en action !

C'est au Palais de Justice de Montréal devant le juge Pierre J. Dalphond que se sont déroulées les audiences relatives à l'action en nullité intentée par l'Ordre des CGA et certains comptables généraux licenciés contre le Procureur Général de la province du Québec du 6 au 27 novembre 2000. La préparation du dossier comptable pour ce procès a été longue et ardue. Pendant plus de dix ans, plusieurs CGA ont réunis leurs efforts afin de monter un dossier solide et complet pour appuyer notre cause devant la justice. Le moment arrivé, nous étions préparés et le combat a commencé...

C'est à la suite du procès que la deuxième phase du plan d'action a été réalisé : non moins de 60 rencontres ont eu lieu entre CGA et députés provinciaux afin de sensibiliser ces derniers à notre cause.

Enfin, la partie n'est pas encore jouée, car c'est la décision très attendue du juge Pierre J. Dalphond qui déterminera la prochaine étape de notre combat.

Remerciements

Si l'année 2000-2001 a été un succès, c'est évidemment grâce à la collaboration précieuse des membres CGA et des étudiants inscrits à l'Ordre qui, par leur généreuse contribution, ont réussi à transmettre leur passion pour la performance financière aux gens qui sont directement touchés par la profession d'expert-comptable.

C'est donc chaleureusement que je remercie les membres du Bureau, le Comité Administratif, les présidents et administrateurs des sections, les membres des comités de l'Ordre ainsi que le personnel du siège social, qui m'ont apporté leur appui tout au long de ce mandat. Je tiens également à remercier tous les membres CGA qui, de par leurs efforts soutenus lors du recours, ont apporté à l'Ordre une aide considérable. Grâce à chacun de vous, la profession CGA aura fait un pas vers l'avant.

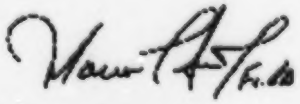

Mario Lafond, FCGA
Président du Bureau

MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chère consoeur,
Cher confrère,

L'Ordre des CGA du Québec s'est doté en 1999 d'un plan triennal afin de bien préparer nos membres et étudiants à intégrer les nouveaux défis de notre profession. La mondialisation des marchés et les progrès de la technologie de l'information sont des réalités face auxquelles l'Ordre des CGA du Québec a eu à développer de nombreux outils et partenariats au cours de la dernière année.

Nul ne peut être performant s'il n'est pas au fait de cette nouvelle réalité. Le changement est radical et nous avons le devoir de bien former et informer nos membres afin qu'ils transmettent à leurs clients et employeurs le résultat qu'ils exigent : la performance financière.

Le rôle de la permanence de l'Ordre des CGA du Québec est de s'assurer de la plus grande cohésion possible entre les besoins de la société et les actions de ses membres et ce, peu importe où ils oeuvrent, tout en offrant une orientation éclairée sur le devenir de la profession CGA.

De l'utilisation des nouvelles technologie et du bureau virtuel, en passant par la pratique multidisciplinaire et le développement de partenariats, l'Ordre des CGA du Québec se veut initiateur de changements.

Le CGA de demain se montrera versatile, performant et créatif. Pour y arriver, il pourra compter sur son ordre professionnel qui développe le réseautage et les alliances stratégiques propres à l'orienter vers l'expertise nécessaire aux réalités de demain. Notre association se doit d'être au diapason et à l'écoute de notre clientèle afin de répondre de façon performante à ses demandes.

« La performance en tête » c'est notre mot d'ordre de tous les jours.

Alain Girard, CGA, MBA
Président-directeur général

LE BUREAU

Le Code des professions définit les mandats du Bureau en lui accordant tous les droits, pouvoirs et prérogatives de l'Ordre, à l'exception de ceux qui relèvent des membres CGA réunis en assemblée générale.

Vingt-quatre personnes provenant des régions administratives du Québec composent le Bureau dont quatre, nommées par l'Office des professions représentent le public. Chargé de l'administration générale des affaires de l'Ordre, le Bureau a adopté au cours de ses cinq réunions ordinaires, les principales résolutions qui suivent.

- Adopté le nouveau logo de l'Ordre;
- Formé un groupe de travail sur l'organisation des Congrès CGA à compter de 2003;
- Formé un groupe de travail sur l'organisation des assemblées générales annuelles à compter de 2002;
- Désigné les membres siégeant aux divers comités de l'Ordre pour l'exercice 2000-2001;
- Recommandé à l'assemblée générale annuelle de n'appliquer aucune augmentation de cotisation pour l'exercice 2001-2002;
- Approuvé la liste des 328 nouveaux membres de la promotion 2000;
- Approuvé les demandes de réintégration au Tableau des membres;
- Approuvé le budget pour l'exercice 2001/2002;
- Approuvé les états financiers au 31 mars 2000;
- Recommandé à l'Office des professions du Québec d'adopter le Règlement divisant le territoire du Québec en régions aux fins des élections au Bureau de l'Ordre;
- Ajouté à la politique de relève des directives concernant les mises en candidature pour le poste d'administrateur élu au Comité administratif;
- Approuvé le règlement sur les groupes de travail;
- Nommé M. Jacques Dubois, FCGA, administrateur au Bureau représentant la région Montréal pour le terme du mandat de Mme Jocelyne Houle-LeSarge, FCGA;
- Nommé M. Luc Baribeau, CGA, administrateur au Bureau représentant la région Lanaudière, pour le terme du mandat de M. Alain Martineau, CGA;
- Nommé M. Alain Girard, CGA, MBA, représentant de l'Ordre au Conseil interprofessionnel du Québec pour l'exercice 2001-2002;
- Approuvé que les fonctions du secrétaire de l'Ordre soient dévolues au président-directeur général à compter du 9 juin 2001.

LE COMITÉ ADMINISTRATIF

Le Comité administratif est constitué de six personnes dont le mandat, dévolu par le Code des professions, est de veiller à l'administration courante des affaires de l'Ordre.

Le président du Bureau est d'office membre et président du Comité administratif. Les membres du comité sont élus parmi les membres du Bureau et l'un, parmi les administrateurs nommés par l'Office. Le secrétaire de l'Ordre agit comme secrétaire du comité. Sauf pour l'adoption de règlements, le Comité administratif exerce tous les pouvoirs que le Bureau lui délègue.

Les membres du Comité administratif ont étudié les divers dossiers de l'Ordre et adopté différentes résolutions et recommandations, lors des neuf réunions ordinaires et trois réunions extraordinaires tenues durant l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2001.

- Approuvé la signature de l'entente intervenue entre l'Ordre et le Bureau des services financiers;
- Approuvé les demandes d'exemption ou de réduction de cotisation professionnelle pour cause de maladie, de retour aux études à temps plein dans une université, de congé de maternité et de retraite anticipée;
- Approuvé la publication du volume intitulé « La cyberPME et la gestion du risque »;
- Intenté des poursuites pour usurpation de titre contre cinq personnes;
- Approuvé le programme de formation continue pour l'exercice;
- Approuvé les révisions budgétaires en cours d'exercice;
- Approuvé les stages d'expérience pratique soumis par les candidats;
- Approuvé la liste des stages et des cours de perfectionnement pour les membres qui reviennent à la pratique après une absence prolongée;
- Imposé à un membre, suite aux recommandations du Comité d'inspection professionnelle, un stage d'expérience pratique de douze mois et limité son droit de pratique pendant la durée du stage;
- Radié quatre membres exerçant l'expertise comptable en cabinet qui n'ont pas adhéré au contrat collectif d'assurance-responsabilité professionnelle;
- Approuvé le module « Investissement » pour sa publication sur le site web de l'Ordre;
- Élaboré les orientations et les objectifs pour le prochain exercice;
- Approuvé les états financiers mensuels;
- Approuvé les diplômes donnant ouverture au certificat d'expert en fiscalité;
- Renouvelé le contrat d'assurance-responsabilité professionnelle avec AXA-Boréal du 1er janvier 2001 au 31 décembre 2001;
- Formé un groupe de travail pour étudier la procédure électorale;
- Formé un groupe de travail pour élaborer un plan d'action visant à faire reconnaître les droits législatifs des CGA;
- Formé un groupe de travail pour étudier l'application du Projet de loi 169.

ADMINISTRATEURS DU BUREAU

Président

Mario Lafond, FCGA

Secrétaire et présidente sortante

Jocelyne Houle-LeSarge, FCGA

Membres 2000-2001

Luc Baribeau, CGA
Serge Beauregard, CGA
Chantal Bélanger, CGA
Denis Chapleau, CGA
Jacques Dubois, FCGA
Ginette Fortin, FCGA
Richard Gilbert, CGA
Dany Girard, FCGA
Michel Guindon, FCGA
Danielle Hébert, CGA
Michel P. Laliberté, CGA
Alain Laplante, CGA
Georges Ledoux, FCGA
Johanne Leduc, FCGA
Luc Léger, CGA
Jacques Ouellet, CGA
Claire Pelletier, CGA
Leonard C. Roth, CGA
Georges Smith, FCGA

Membres externes

Roger Barrette, CRIA
Marie-Lyse Julien-Lesco
Robert LaRue
Renée O'Dwyer, erg.

COMITÉ ADMINISTRATIF

Président
Mario Lafond, FCGA

Vice-président
Dany Girard, FCGA

2e vice-présidente
Chantal Bélanger, CGA

Administrateur élu et trésorier
Luc Léger, CGA

Administratrice nommée
Renée O'Dwyer, erg.

Secrétaire et présidente sortante
Jocelyne Houle-LeSarge, FCGA

COMITÉS

Affaires publiques

Chantal Bélanger, CGA - présidente
Ginette Fortin, FCGA
Yvon Gingras, CGA
Danielle Hébert, CGA
Alain Laplante, CGA
Hélène Silicani, CGA

Appel des étudiants

Suzanne Alary, CGA
Denis Chapleau, CGA - président
Monique Giroux, CGA
Marie-Lyse Julien-Lesco
Florence Mariage, CGA

Arbitrage des comptes

Richard Gilbert, CGA
Georges Ledoux, FCGA
Jacques Ouellet, CGA - président

Associations étudiantes

Dany Girard, FCGA - président
Sylvain Brunet - HEC
Nadia Tremblay - UQAC
Benoît Beaudry - UQAH
Mélanie Simoneau - Université Laval
Karine Barbeau - UQAM
Gilles Grondin - UQTR
Manon Bélanger - UQAT
Dany Bourgeois - UQAR
Remo Milone - McGill
Concetta Farina - Concordia
Thi-Mai Huynh - Université Sherbrooke

Consultatif des présidents de l'Ordre

Pierre Barnès, FCGA
Nelson D'Amours, FCGA
Jocelyn Dion, FCGA
Michel Guindon, FCGA
Jacques Hétu, FCGA
Jocelyne Houle-LeSarge, FCGA
Jean Précourt, FCGA
Richard Soublière, FCGA
Rénald Vigneault, FCGA
Sylvie Voghel, FCGA

Fiscalité

France Bordeleau, CGA
Johanne Bourassa, CGA
Suzanne Guillemette, CGA
Georges Ledoux, FCGA
Johanne Leduc-Dallaire, FCGA - présidente
Sylvain Moreau, CGA
Nicole Prieur, CGA
Francine St-Onge, CGA

Planification stratégique

Chantal Bélanger, CGA
Dany Girard, FCGA
Jocelyne Houle-LeSarge, FCGA
Mario Lafond, FCGA - président
Luc Léger, CGA

Pratique professionnelle

Sylvie Choronzey, CGA
Guy Deslandes, CGA
Gabriel Dubé, CGA
Michel Ladouceur, CGA
Michel P. Laliberté, CGA
Luc Léger, CGA - président

Programmes professionnels

Guy Cucumel - UQAM
Dany Girard, FCGA - président
Émilio Boulianne, CGA - Concordia
Luc Léger, CGA
Alix Mandron, CGA
Danièle Pérusse, CGA
Rénald Vigneault, FCGA

Révision des plaintes

Roger Barrette, CRIA
Marie-Lyse Julien-Lesco
Robert LaRue
Jacques Ouellet, CGA
Claire Pelletier, CGA - présidente
Georges Smith, FCGA

Vérification

Serge Beauregard, CGA - président
Richard Gilbert, CGA
Jean Lynch, CGA
Jacques Robitaille, CGA
Serge Vaillancourt, CGA

PRÉSIDENTS ET PRÉSIDENTES DE SECTION 2000-2001

ABITIBI/TÉMISCAMINGUE
Nathalie Dufour, CGA

BAS ST-LAURENT/ GASPÉSIE/CÔTE-NORD
Jeannot Lévesque, CGA

BEAUCE/AMIANTE/ETCHEMINS
Candide Champagne, CGA

ESTRIE
Luc Veilleux, CGA

LANAUDIÈRE
Mario Blanchard, CGA

LAURENTIDES
Roger Hachey, CGA

LAVAL
Guy Aubin, CGA

MAURICIE/CENTRE DU QUÉBEC
Diane Matteau, CGA

MONTÉRÉGIE
Lise Dextradeur, CGA

MONTRÉAL
Pauline Daoust, CGA

OUTAOUAIS
Denis Carrière, CGA

QUÉBEC
Yvon Gosselin, CGA

SAGUENAY/LAC ST-JEAN
Diane Boily, CGA

COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

L'inspection professionnelle s'inscrit dans la mission qui justifie l'existence des ordres professionnels, soit la protection du public. Pour l'Ordre, cette activité revêt un caractère impératif depuis plus de 24 ans.

L'inspection professionnelle s'adresse à tous les membres exerçant l'expertise comptable à leur propre compte, à temps plein ou à temps partiel. Le cycle normal d'inspection est de douze mois à compter de la date d'ouverture du cabinet et par la suite, tous les quatre ans. Par ailleurs, un praticien peut être inspecté plusieurs fois au cours d'un même cycle.

Le comité a mis au point des procédures strictes d'inspection et des outils de travail qui permettent d'évaluer le respect des normes professionnelles en vigueur. L'évaluation du respect de ces normes s'effectue par l'examen d'un certain nombre de dossiers.

La sélection des dossiers porte sur les missions de vérification, d'examen approfondi, d'examen et de compilation. L'inspecteur évalue le respect des normes professionnelles au chapitre de la présentation des états financiers, de l'application et de l'étendue des procédés d'examen ou de vérification utilisés, de la fiscalité et bien entendu, de la documentation pertinente contenue dans les différents dossiers de l'expert-comptable.

Au cours de l'exercice, les inspecteurs ont procédé à l'inspection de 188 membres exerçant l'expertise comptable en cabinet privé. De ce nombre, 44 exerçaient à temps partiel. L'analyse des dossiers par le comité a nécessité sept réunions.

Le comité a recommandé une imposition de stage d'expérience pratique. Un membre a complété son imposition de stage avec succès. Aucune plainte n'a été déposée au syndic.

Membres :
Alain Borduas, CGA
Jean Duclos, CGA
Ghislain Lafrance, CGA
Jacques Allard, CGA

Le président du comité,
Serge Beauregard, CGA

COMITÉ DE DISCIPLINE

Au cours de l'exercice 2000-2001, le Comité de discipline s'est réuni cinq fois pour l'audition de quatre nouvelles plaintes et d'une plainte déposée au cours de l'exercice précédent.

La première plainte comportait six chefs d'accusation, dont cinq ont été retenus. L'intimé ayant plaidé coupable, le Comité de discipline a imposé des amendes totalisant 1 600 $ et des radiations temporaires totalisant quatre semaines consécutives, pour avoir contrevenu aux articles 3.02.01, 3.03.01, 3.03.03, 3.03.06, 3.07.01 et 4.02.01 du Code de déontologie.

La deuxième plainte comportait neuf chefs d'accusation, dont huit ont été retenus. L'intimé ayant plaidé coupable, le Comité de discipline a ordonné la radiation temporaire pour une période de sept ans sur chacun desdits chefs, à être purgée concurremment. Dans tous les cas, il s'agissait d'infraction aux articles 3.02.01 et 3.02.14 du Code de déontologie.

La troisième plainte comportait trois chefs d'accusation, pour lesquels l'intimé a été trouvé coupable d'infraction à l'article 60 du Code des professions, à l'article 3 du règlement 100 sur l'assurance-responsabilité professionnelle, aux articles 112 et 114 du Code des professions et à l'article 4.02.01 du Code de déontologie. Le Comité de discipline a imposé des amendes totalisant 3 100 $ et une radiation temporaire de trois mois, ainsi que la publication d'un avis à cet effet. En outre, il a été recommandé au Bureau d'ordonner l'inspection du cabinet et des dossiers de l'intimé.

La quatrième plainte comportait six chefs d'accusation, dont cinq ont été retenus et pour lesquels l'intimé a plaidé coupable. Il s'agissait d'infractions à l'article 60 du Code des professions, aux articles 4.02.01.1 et 4.01.01a du Code de déontologie, à l'article 3 du Règlement 100 sur l'assurance-responsabilité professionnelle et à l'article 7.04 du Règlement 106 sur la publicité des CGA. Le Comité de discipline a imposé des amendes totalisant 6 300 $.

Une cinquième plainte, comportant neuf chefs d'accusation, sera entendue en mai prochain. L'intimé aurait contrevenu aux articles 3.01.06, 3.02.02, 3.02.15, 3.03.03 et 3.08.10 du Code de déontologie.

Les quatre premières plaintes ont été entendues par Me Guy Marcotte, qui a présidé les comités de discipline de plusieurs ordres professionnels depuis plus de quinze ans. Me Marcotte a signifié en juin 2000 son intention de ne pas renouveler ces mandats pour se consacrer à des activités d'autres domaines. Son départ a été souligné lors d'une activité spéciale, à laquelle se sont joint plusieurs membres et anciens membres du comité. Nous lui souhaitons grand succès dans ses nouveaux projets.

En cours d'exercice, l'Office des professions a fait part de la nomination de Me Carole Marsot, à titre de présidente du Comité de discipline. Nous souhaitons la bienvenue à Me Marsot qui entendra les prochaines auditions du comité.

Membres :
M. Serge Beauregard, CGA
M. Richard Dion, CGA
Mme Isabelle Dionne - Secrétaire adjointe du comité
M. Laurien Gagnon, CGA - Secrétaire du comité
M. Jacques Hétu, FCGA
Mme Johanne Leduc-Dallaire, FCGA
M. Fernand R. Plante, FCGA
M. Leonard C. Roth, CGA
M. John Turnbull, CGA
M. Serge Vaillancourt, CGA

Le président du comité,
Me Guy Marcotte

RAPPORT DU SYNDIC

Le bureau du syndic a traité au cours du dernier exercice un total de 40 dossiers qui se répartissent comme suit :

	Exercice 2000- 2001	Exercice 1999 – 2000
En cours au début de l'exercice	14	30
Nouveaux dossiers	26	46
Dossiers traités	40	76
Statut des dossiers au 31 mars		
Dossiers fermés	26	62
En cours	14	14
	40	76

Les motifs des 26 dossiers ouverts au cours de 2000 - 2001 sont variés.
Voici les sujets qui concernent plus d'un dossier :

- Qualité du travail et/ou rétention de documents 7
- Montant des honoraires 5
- Secret professionnel 3
- Fraude fiscale 2

À l'intérieur des 26 dossiers fermés, 18 n'ont pas fait l'objet d'une plainte disciplinaire, trois ont fait l'objet d'une plainte disciplinaire et dans tous les cas, le membre a été déclaré coupable sur la majorité ou la totalité des chefs d'accusation, et cinq dossiers concernaient une conciliation d'honoraires.

Pour ces cinq dossiers de conciliation d'honoraires, deux ont fait l'objet d'un rapport maintenant les honoraires, dans deux dossiers il s'est avéré que nous n'avions pas juridiction, et enfin, pour le dernier, le client n'a pas donné suite à sa demande de conciliation.

Dans les 14 dossiers en cours, deux dossiers sont actuellement en processus d'audition au Comité de discipline et l'enquête se poursuit pour les 12 autres cas.

Les syndics adjoints :
Gérald Gratton, CGA
Paul Lavallée, CGA

Le syndic,
André Drainville, CGA

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Exercice terminé le 31 mars 2001

Effectifs membres, candidats et étudiants inscrits

Sections	Membres	Candidats et étudiants inscrits
Montréal	2 013	891
Québec	849	203
Saguenay/Lac St-Jean	123	53
Estrie	159	58
Mauricie/Centre du Québec	303	116
Outaouais	562	217
Abitibi/Témiscamingue	108	41
Bas St-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord	132	59
Montérégie	1 478	466
Beauce/Amiante/Etchemins	108	38
Laval	606	161
Lanaudière	329	95
Laurentides	440	92
Extérieur du pays	86	5
Total	7 296	2 495

Mouvement des effectifs

Description	2001	2000
Permis émis	299	368
Réintégrations	44	81
Permis émis suite à un transfert au Québec	9	10
Décès	(10)	(17)
Radiations pour non-paiement de la cotisation	(51)	(86)
Démissions	(46)	(34)
Transferts du Québec vers l'extérieur	(26)	(14)
Radiations pour autre cause	(4)	(2)

Permis en vigueur selon les classifications

Description	2001	2000
Membres réguliers	6 550	6 393
Membres à vie et « Fellows »	80	76
Membres à vie	30	27
Membres préretraités	91	78
Membres retraités	467	435
Membres à l'extérieur du pays	78	72
Total	7 296	7 081

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Exercice terminé le 31 mars 2001

Effectifs membres, candidats et étudiants inscrits

Sections	Membres	Candidats et étudiants inscrits
Montréal	2 013	891
Québec	849	203
Saguenay/Lac St-Jean	123	53
Estrie	159	58
Mauricie/Centre du Québec	303	116
Outaouais	562	217
Abitibi/Témiscamingue	108	41
Bas St-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord	132	59
Montérégie	1 478	466
Beauce/Amiante/Etchemins	108	38
Laval	606	161
Lanaudière	329	95
Laurentides	440	92
Extérieur du pays	86	5
Total	7 296	2 495

Mouvement des effectifs

Description	2001	2000
Permis émis	299	368
Réintégrations	44	81
Permis émis suite à un transfert au Québec	9	10
Décès	(10)	(17)
Radiations pour non-paiement de la cotisation	(51)	(86)
Démissions	(46)	(34)
Transferts du Québec vers l'extérieur	(26)	(14)
Radiations pour autre cause	(4)	(2)

Permis en vigueur selon les classifications

Description	2001	2000
Membres réguliers	6 550	6 393
Membres à vie et « Fellows »	80	76
Membres à vie	30	27
Membres préretraités	91	78
Membres retraités	467	435
Membres à l'extérieur du pays	78	72
Total	7 296	7 081

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Tableau comparatif des charges
Fonds d'administration

Description	2001 Réelles	2002 Budgétisées
Administration et stratégie	921 000 $	535 000 $
Gestion du siège social	1 418 000	1 705 000
Services aux membres	653 000	780 000
Formation	597 000	629 000
Communications et Marketing	785 000	955 000
Total	4 374 000 $	4 604 000 $

Fonds d'inspection professionnelle

Services aux membres reliés aux inspections	158 000 $	170 000 $

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Tableau comparatif des charges
Fonds d'administration

Description	2001 Réelles	2002 Budgétisées
Administration et stratégie	921 000 $	535 000 $
Gestion du siège social	1 418 000	1 705 000
Services aux membres	653 000	780 000
Formation	597 000	629 000
Communications et Marketing	785 000	955 000
Total	4 374 000 $	4 604 000 $

Fonds d'inspection professionnelle

Services aux membres reliés aux inspections	158 000 $	170 000 $

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction assume la responsabilité des états financiers ci-joints et de toute information contenue dans le rapport annuel. Les états financiers ont été préparés par la direction en conformité avec les principes comptables généralement reconnus et considérés appropriés dans les circonstances.

L'Ordre maintient un système de contrôle interne destiné à fournir un degré d'assurance raisonnable quant à la protection des biens et à la fiabilité de l'information.

Les états financiers, dont le rapport se trouve ci-joint, ont été examinés par des experts-comptables indépendants élus à l'assemblée générale annuelle.

Relativement à ces états financiers, le Bureau exerce sa responsabilité surtout par l'entremise de son Comité de vérification qui se réunit périodiquement avec la direction, de même qu'avec les experts-comptables externes qui peuvent à leur gré rencontrer le Comité de vérification pour discuter de questions touchant l'examen approfondi, l'évaluation du contrôle interne et l'information financière.

Alain Girard, CGA, MBA
Président-directeur général

François Blouin, CGA
Vice-président
Services aux membres et Finance

Le 4 mai 2001.

RAPPORT DES EXPERTS-COMPTABLES

Aux membres de :

L'ORDRE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC

Nous avons examiné les bilans du fonds d'administration, du fonds d'indemnisation, du fonds d'assurance responsabilité et du fonds de défense en matière de déontologie de **l'ORDRE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC** au 31 mars 2001 de même que les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds du fonds d'administration, du fonds d'indemnisation, du fonds d'assurance responsabilité et du fonds de défense en matière de déontologie ainsi que l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date.

Notre examen a comporté des questions, des comparaisons, des discussions et une analyse des renseignements exigés; en ce qui concerne les éléments de l'actif et du passif, une analyse approfondie a été effectuée, le tout conformément aux normes établies par notre ordre professionnel.

L'examen approfondi que nous avons effectué révèle que les états financiers sont plausibles, à tous égards importants, et conformes aux livres, aux renseignements recueillis ainsi qu'aux données examinées, et qu'ils ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus.

DALLAIRE, LUNEAU, LAFOND, ASSOCIÉS CGA
Société en nom collectif

Laval, Québec
Le 4 mai 2001.

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

Exercice terminé le 31 mars 2001

			Fonds affectés				
	Fonds d'administration 2001	Fonds d'administration 2000	Indemnisation	Assurance-responsabilité	Défense en matière de déontologie	Total 2001	Total 2000
Produits (note 8)							
Cotisation des membres	2 324 625 $	2 186 761 $	--- $	--- $	--- $	--- $	--- $
Cotisation des membres en pratique	193 440	192 305	---	---	---	---	---
Cotisation des candidats et étudiants	378 587	341 295	---	---	---	---	---
Inscription des candidats et étudiants	25 586	86 745	---	---	---	---	---
Émission de permis	90 010	105 235	---	---	---	---	---
Droits examen	322 723	375 924	---	---	---	---	---
Vente de publications	113 397	168 255	---	---	---	---	---
Droits de réadmission	5 250	9 424	---	---	---	---	---
Revenus de placements	213 196	157 092	4 237	55 594	1 711	61 542	67 811
Formation continue	363 634	332 974	---	---	---	---	---
Programme CGA/Maîtrise	61 012	65 239	---	---	---	---	---
Service de placement	63 590	31 745	---	---	---	---	---
Autres produits	81 142	51 036	---	---	---	---	---
Ristournes de l'assureur	---	---	---	33 843	---	33 843	90 021
Ristournes des programmes d'avantages	36 755	14 009	---	---	---	---	---
	4 272 947	4 118 039	4 237	89 437	1 711	95 385	157 832
Charges (pages 24 et 25)							
Administration	1 497 939	1 433 761	---	---	---	---	---
Bureau et Comité administratif	118 989	102 899	---	---	---	---	---
Comités	39 433	39 136	---	---	---	---	---
Discipline et règlements	57 482	49 637	---	---	---	---	---
Services aux membres	232 620	226 788	---	---	---	---	---
Inspection professionnelle	157 990	111 382	---	---	---	---	---
Formation	254 023	266 670	---	---	---	---	---
Recrutement	363 274	348 009	---	---	---	---	---
Formation continue	228 255	186 591	---	---	---	---	---
Honoraires professionnels	---	---	---	55 187	---	55 187	64 624
Prime d'assurance	---	---	---	58 576	---	58 576	49 084
Stratégie	499 692	145 521	---	---	---	---	---
Examens	34 078	38 103	---	---	---	---	---
Activités professionnelles	279 042	234 543	---	---	---	---	---
Relations publiques et marketing	564 396	748 693	---	---	---	---	---
Programme CGA/Maîtrise	63 527	61 359	---	---	---	---	---
Publications, recherche et développement	141 018	163 957	---	---	---	---	---
Risques éventuels et frais de règlements du début	---	---	---	(181 091)	---	(181 091)	(156 550)
Indemnité et frais de règlements	---	---	---	60 222	---	60 222	200 569
Risques éventuels et frais de règlements de la fin	---	---	---	80 847	---	80 847	181 091
	4 531 758	4 137 049	---	73 741	---	73 741	338 818
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(258 811)	(19 010)	4 237	15 696	1 711	21 644	(180 986)
Soldes de fonds au début	1 413 618	1 432 628	82 298	868 258	37 200	987 756	1 168 742
Soldes de fonds à la fin	1 154 807 $	1 413 618 $	86 535 $	883 954 $	38 911 $	1 009 400 $	987 756 $

Voir le rapport des experts-comptables en date du 4 mai 2001.

BILAN
Au 31 mars 2001

	Fonds d'administration	Fonds d'indemnisation	Fonds d'assurance responsabilité	Fonds de défense en matière de déontologie	Total 2001	Total 2000
ACTIF						
Court terme						
Encaisse	84 089 $	1 941 $	6 $	3 573 $	89 609 $	96 328 $
Placements temporaires (note 3)	2 046 329	83 949	215 562	35 267	2 381 107	2 847 490
Débiteurs (note 4)	147 753	---	---	---	147 753	102 684
Intérêts courus à recevoir	35 371	645	21 566	71	57 653	56 501
Stocks - au coût	90 612	---	---	---	90 612	77 228
Frais payés d'avance	86 879	---	33 297	---	120 176	191 327
	2 491 033	86 535	270 431	38 911	2 886 910	3 371 558
Placements à long terme (note 5)	960 440	---	762 713	---	1 723 153	1 731 556
Développement (note 2)	103 590	---	---	---	103 590	73 237
Immobilisations (notes 2 et 6)	116 082	---	---	---	116 082	99 622
	3 671 145 $	86 535 $	1 033 144 $	38 911 $	4 829 735 $	5 275 973 $
PASSIF						
Court terme						
Dû au fonds d'administration	--- $	--- $	5 234 $	--- $	5 234 $	11 113 $
Créditeurs (note 7)	800 502	---	---	---	800 502	719 784
Produits reportés	1 715 836	---	---	---	1 715 836	1 761 327
Frais courus	---	---	63 109	---	63 109	201 284
	2 516 338	---	68 343	---	2 584 681	2 693 508
Risques éventuels et frais de règlements	---	---	80 847	---	80 847	181 091
Engagement contractuel (note 9)						
SOLDES DE FONDS						
Actifs nets investis en immobilisations	116 082	---	---	---	116 082	99 622
Affectations d'origine interne	---	86 535	883 954	38 911	1 009 400	987 756
Non grevés d'affectations	1 038 725	---	---	---	1 038 725	1 313 996
	1 154 807	86 535	883 954	38 911	2 164 207	2 401 374
	3 671 145 $	86 535 $	1 033 144 $	38 911 $	4 829 735 $	5 275 973 $

APPROUVÉ PAR LE BUREAU

Président

Trésorier

Voir le rapport des experts-comptables en date du 4 mai 2001.

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

Exercice terminé le 31 mars 2001

			Fonds affectés				
	Fonds d'administration 2001	Fonds d'administration 2000	Indemnisation	Assurance-responsabilité	Défense en matière de déontologie	Total 2001	Total 2000
Produits (note 8)							
Cotisation des membres	2 324 625 $	2 186 761 $	--- $	--- $	--- $	--- $	--- $
Cotisation des membres en pratique	193 440	192 305	---	---	---	---	---
Cotisation des candidats et étudiants	378 587	341 295	---	---	---	---	---
Inscription des candidats et étudiants	25 586	86 745	---	---	---	---	---
Émission de permis	90 010	105 235	---	---	---	---	---
Droits examen	322 723	375 924	---	---	---	---	---
Vente de publications	113 397	168 255	---	---	---	---	---
Droits de réadmission	5 250	9 424	---	---	---	---	---
Revenus de placements	213 196	157 092	4 237	55 594	1 711	61 542	67 811
Formation continue	363 634	332 974	---	---	---	---	---
Programme CGA/Maîtrise	61 012	65 239	---	---	---	---	---
Service de placement	63 590	31 745	---	---	---	---	---
Autres produits	81 142	51 036	---	---	---	---	---
Ristournes de l'assureur	---	---	---	33 843	---	33 843	90 021
Ristournes des programmes d'avantages	36 755	14 009	---	---	---	---	---
	4 272 947	4 118 039	4 237	89 437	1 711	95 385	157 832
Charges (pages 24 et 25)							
Administration	1 497 939	1 433 761	---	---	---	---	---
Bureau et Comité administratif	118 989	102 899	---	---	---	---	---
Comités	39 433	39 136	---	---	---	---	---
Discipline et règlements	57 482	49 637	---	---	---	---	---
Services aux membres	232 620	226 788	---	---	---	---	---
Inspection professionnelle	157 990	111 382	---	---	---	---	---
Formation	254 023	266 670	---	---	---	---	---
Recrutement	363 274	348 009	---	---	---	---	---
Formation continue	228 255	166 591	---	---	---	---	---
Honoraires professionnels	---	---	---	55 187	---	55 187	64 624
Prime d'assurance	---	---	---	58 576	---	58 576	49 084
Stratégie	499 692	145 521	---	---	---	---	---
Examens	34 078	38 103	---	---	---	---	---
Activités professionnelles	279 042	234 543	---	---	---	---	---
Relations publiques et marketing	564 396	748 693	---	---	---	---	---
Programme CGA/Maîtrise	63 527	61 359	---	---	---	---	---
Publications, recherche et développement	141 018	163 957	---	---	---	---	---
Risques éventuels et frais de règlements du début	---	---	---	(181 091)	---	(181 091)	(156 550)
Indemnité et frais de règlements	---	---	---	60 222	---	60 222	200 569
Risques éventuels et frais de règlements de la fin	---	---	---	80 847	---	80 847	181 091
	4 531 758	4 137 049	---	73 741	---	73 741	338 818
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(258 811)	(19 010)	4 237	15 696	1 711	21 644	(180 986)
Soldes de fonds au début	1 413 618	1 432 628	82 298	868 258	37 200	987 756	1 168 742
Soldes de fonds à la fin	1 154 807 $	1 413 618 $	86 535 $	883 954 $	38 911 $	1 009 400 $	987 756 $

Voir le rapport des experts-comptables en date du 4 mai 2001.

BILAN
Au 31 mars 2001

	Fonds d'administration	Fonds d'indemnisation	Fonds d'assurance responsabilité	Fonds de défense en matière de déontologie	Total 2001	Total 2000
ACTIF						
Court terme						
Encaisse	84 089 $	1 941 $	6 $	3 573 $	89 609 $	96 328 $
Placements temporaires (note 3)	2 046 329	83 949	215 562	35 267	2 381 107	2 847 490
Débiteurs (note 4)	147 753	---	---	---	147 753	102 684
Intérêts courus à recevoir	35 371	645	21 566	71	57 653	56 501
Stocks - au coût	90 612	---	---	---	90 612	77 228
Frais payés d'avance	86 879	---	33 297	---	120 176	191 327
	2 491 033	86 535	270 431	38 911	2 886 910	3 371 558
Placements à long terme (note 5)	960 440	---	762 713	---	1 723 153	1 731 556
Développement (note 2)	103 590	---	---	---	103 590	73 237
Immobilisations (notes 2 et 6)	116 082	---	---	---	116 082	99 622
	3 671 145 $	86 535 $	1 033 144 $	38 911 $	4 829 735 $	5 275 973 $
PASSIF						
Court terme						
Dû au fonds d'administration	--- $	--- $	5 234 $	--- $	5 234 $	11 113 $
Créditeurs (note 7)	800 502	---	---	---	800 502	719 784
Produits reportés	1 715 836	---	---	---	1 715 836	1 761 327
Frais courus	---	---	63 109	---	63 109	201 284
	2 516 338	---	68 343	---	2 584 681	2 693 508
Risques éventuels et frais de règlements	---	---	80 847	---	80 847	181 091
Engagement contractuel (note 9)						
SOLDES DE FONDS						
Actifs nets investis en immobilisations	116 082	---	---	---	116 082	99 622
Affectations d'origine interne	---	86 535	883 954	38 911	1 009 400	987 756
Non grevés d'affectations	1 038 725	---	---	---	1 038 725	1 313 996
	1 154 807	86 535	883 954	38 911	2 164 207	2 401 374
	3 671 145 $	86 535 $	1 033 144 $	38 911 $	4 829 735 $	5 275 973 $

APPROUVÉ PAR LE BUREAU

Président

Trésorier

Voir le rapport des experts-comptables en date du 4 mai 2001.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Exercice terminé le 31 mars 2001

	Activités de fonctionnement		Activités de financement et d'investissement				
	Fonds d'administration 2001	Fonds d'administration 2000	Fonds d'indemnisation	Fonds d'assurance-responsabilité	Fonds de défense en matière de déontologie	Total 2001	Total 2000
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(258 811) $	(19 010) $	4 237 $	15 696 $	1 711 $	21 644 $	(180 986) $
Amortissement des immobilisations	57 240	41 017	---	---	---	---	---
Gain sur cession d'immobilisations	(560)	---	---	---	---	---	---
	(202 131)	22 007	4 237	15 696	1 711	21 644	(180 986)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement							
Débiteurs	(45 069)	32 348	---	---	---	---	---
Intérêts courus à recevoir	(2 112)	(5 119)	171	683	106	960	(4 060)
Stocks	(13 384)	(40 033)	---	---	---	---	---
Frais payés d'avance	59 383	28 475	---	11 768	---	11 768	(45 065)
Dû au fonds d'administration	---	---	---	(5 879)	---	(5 879)	11 113
Créditeurs	80 718	250 370	---	---	---	---	---
Produits reportés	(45 491)	1 722 254	---	---	---	---	---
Frais courus	---	---	---	(138 175)	---	(138 175)	124 731
	34 045	1 988 295	171	(131 603)	106	(131 326)	86 719
	(168 086)	2 010 302	4 408	(115 907)	1 817	(109 682)	(94 267)
(Achat) cession de placements	10 634	109 517	---	(2 231)	---	(2 231)	(28 732)
Achat d'immobilisations	(79 382)	(86 361)	---	---	---	---	---
Cession d'immobilisations	6 242	---	---	---	---	---	---
Développement	(30 353)	(73 237)	---	---	---	---	---
Variation nette des risques éventuels et frais de règlements	---	---	---	(100 244)	---	(100 244)	24 541
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse et des placements temporaires	(260 945)	1 960 221	4 408	(218 382)	1 817	(212 157)	(98 458)
Encaisse et placements temporaires au début	2 391 363	431 142	81 482	433 950	37 023	552 455	650 913
Encaisse et placements temporaires à la fin	2 130 418 $	2 391 363 $	85 890 $	215 568 $	38 840 $	340 298 $	552 455 $

Voir le rapport des experts-comptables en date du 4 mai 200[illegible].

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars 2001

	Activités de fonctionnement		Activités de financement et d'investissement				
	Fonds d'administration 2001	Fonds d'administration 2000	Fonds d'indemnisation	Fonds d'assurance-responsabilité	Fonds de défense en matière de déontologie	Total 2001	Total 2000
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(258 811) $	(19 010) $	4 237 $	15 696 $	1 711 $	21 644 $	(180 986) $
Amortissement des immobilisations	57 240	41 017	---	---	---	---	---
Gain sur cession d'immobilisations	(560)	---	---	---	---	---	---
	(202 131)	22 007	4 237	15 696	1 711	21 644	(180 986)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement							
Débiteurs	(45 089)	32 348	---	---	---	---	---
Intérêts courus à recevoir	(2 112)	(5 119)	171	683	106	960	(4 060)
Stocks	(13 384)	(40 033)	---	---	---	---	---
Frais payés d'avance	68 383	28 475	---	11 768	---	11 768	(45 065)
Dû au fonds d'administration	---	---	---	(5 879)	---	(5 879)	11 113
Créditeurs	80 718	250 370	---	---	---	---	---
Produits reportés	(45 491)	1 722 254	---	---	---	---	---
Frais courus	---	---	---	(138 175)	---	(138 175)	124 731
	34 045	1 988 295	171	(131 603)	106	(131 326)	86 719
	(168 086)	2 010 302	4 408	(115 907)	1 817	(109 682)	(94 267)
(Achat) cession de placements	10 634	109 517	---	(2 231)	---	(2 231)	(28 732)
Achat d'immobilisations	(79 382)	(86 361)	---	---	---	---	---
Cession d'immobilisations	6 242	---	---	---	---	---	---
Développement	(30 353)	(73 237)	---	---	---	---	---
Variation nette des risques éventuels et frais de règlements	---	---	---	(100 244)	---	(100 244)	24 541
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse et des placements temporaires	(260 945)	1 960 221	4 408	(218 382)	1 817	(212 157)	(98 458)
Encaisse et placements temporaires au début	2 391 363	431 142	81 482	433 950	37 023	552 455	650 913
Encaisse et placements temporaires à la fin	2 130 418 $	2 391 363 $	85 890 $	215 568 $	38 840 $	340 298 $	552 455 $

Voir le rapport des experts-comptables en date du 4 mai 2001.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
Au 31 mars 2001

1: Statut et objectifs

L'ORDRE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC est constitué en vertu du Code des professions du Québec. Il a pour principale fonction d'assurer la protection du public et de contrôler l'exercice de la profession par ses membres. L'Ordre est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, et conséquemment exempté des impôts.

2: Principales conventions comptables

Comptabilité par fonds
L'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Le fonds d'administration rend compte des activités menées par l'Ordre en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées.

Le fonds d'indemnisation est destiné à rembourser les sommes d'argent ou autres valeurs utilisées par un membre à d'autres fins que celles pour lesquelles elles lui ont été remises dans l'exercice de la profession, conformément au Code des professions.

Le fonds d'assurance responsabilité provient des ristournes du programme d'assurance responsabilité professionnelle qui servira prochainement à concevoir un programme d'auto-assurance. En vertu du contrat d'assurance, l'Ordre a pris l'engagement de subventionner partiellement la prime à même les sommes accumulées du fonds et l'assureur s'est engagé à couvrir sans franchise tous les frais de règlements, de gestion et d'indemnité.

Le fonds de défense en matière de déontologie est destiné à venir en aide à un membre lorsqu'il subit un préjudice qui entraîne des frais à la suite d'une suspension ou d'une perte d'emploi, relié à son refus d'enfreindre l'une ou l'autre des obligations qui lui sont imposées par le Code de déontologie.

Développement
Les frais de développement sont comptabilisés au coût et commenceront à être amortis sur une période de trois (3) ans dès que les projets seront disponibles.

Immobilisations
Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une durée de vie utile estimative de quatre (4) ans, à l'exception des améliorations locatives qui sont amorties sur la durée résiduelle du bail de quatre (4) ans et neuf (9) mois.

Constations des produits
L'Ordre applique la méthode du report pour comptabiliser les produits. Les produits affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits affectés à des exercices futures sont reportés aux charges correspondantes.

Apports reçus sous forme de services
L'Ordre dépend des services de nombreux bénévoles. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas considérés dans les états financiers.

Voir le rapport des experts-comptables en date du 4 mai 2001.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
Au 31 mars 2001

3: Placements temporaires

Les placements temporaires sont comptabilisés au coût. Ils sont composés d'acceptations bancaires et d'obligations municipales arrivant à échéance entre le 2 avril et le 15 décembre 2001, dont les taux d'intérêts varient de 4.65 % à 5.5 %. Les revenus de placements affectés et non affectés sont considérés à titre de produits à chacun des fonds respectifs.

4: Débiteurs

	2001	2000
Membres, candidats et étudiants	28 343 $	34 852 $
Clients et autres	118 176	56 919
Avances au fonds d'assurance responsabilité	5 234	11 113
	147 753 $	102 884 $

L'Ordre n'encourt pas de risque de crédit significatif à l'égard de ces montants.

5: Placements à long terme

Les placements à long terme sont comptabilisés au coût et leurs cours du marché est de 1 776 258 $ (968 870 $ au 31 mars 2000). Ils sont composés d'obligations municipales arrivant à échéance entre le 20 octobre 2002 et le 6 février 2006, dont le taux d'intérêt effectif moyen est de 5.63 % et les taux d'intérêts nominaux varient entre 4.75 % à 6.4 %. Les revenus de placements affectés et non affectés sont considérés à titre de produits à chacun des fonds respectifs.

6: Immobilisations

	COÛT		AMORTISSEMENT CUMULÉ		VALEUR NETTE	
	2001	2000	2001	2000	2001	2000
Mobilier de bureau	39 137 $	26 494 $	28 029 $	21 039 $	11 108 $	5 455 $
Système téléphonique	25 490	25 490	25 490	25 490	---	---
Équipement informatique	407 846	351 535	313 233	271 799	94 413	79 786
Améliorations locatives	18 242	18 242	7 681	3 841	10 561	14 401
	490 515 $	421 761 $	374 433 $	322 139 $	116 082 $	99 622 $

7: Créditeurs

	2001	2000
Fournisseurs et frais courus	580 184 $	473 519 $
Dû à l'association nationale	52 008	66 740
Salaires courus	42 418	54 312
Taxes de ventes	125 892	125 213
	800 502 $	719 784 $

Voir le rapport des experts-comptables en date du 4 mai 2001.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
Au 31 mars 2001

8: Produits : les sommes suivantes sont exclues des résultats

Quote-part de l'association nationale:	2001	2000
Cotisation des membres	1 365 552 $	1 320 636 $
Cotisation des candidats et étudiants	133 975	157 203
Inscription des candidats et étudiants	6 125	24 275
Droits et révisions d'examen	117 228	121 779
Vente de publications	123 027	173 650
Émission de permis	22 500	27 225
	1 768 407 $	1 824 768 $

9: Engagement contractuel

Bail à long terme :

L'Ordre s'est engagé par contrat à louer les locaux occupés présentement par celui-ci, pour une période de dix (10) ans, se terminant le 31 décembre 2004. Le loyer minimum restant à payer suivant ce bail se chiffre à 472 912 $ pour la durée restante du bail. Les paiements minimums exigibles pour les quatre (4) prochains exercices s'élèvent à 126 110 $ de 2002 à 2004 et à 94 582 $ pour les neuf (9) mois de l'exercice 2005.

10: Instruments financiers

Juste valeur :

Les justes valeurs de l'encaisse, des acceptations bancaires, des débiteurs et des créditeurs et des charges à payer correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur date d'échéance à court terme.

La juste valeur des obligations contenues dans le portefeuille est fondée sur les cours cotés sur le marché habituellement le cours acheteur le plus récent.

11: Chiffres comparatifs

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

Voir le rapport des experts-comptables en date du 4 mai 2001.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
Au 31 mars 2001

3: Placements temporaires

Les placements temporaires sont comptabilisés au coût. Ils sont composés d'acceptations bancaires et d'obligations municipales arrivant à échéance entre le 2 avril et le 15 décembre 2001, dont les taux d'intérêts varient de 4.65 % à 5.5 %. Les revenus de placements affectés et non affectés sont considérés à titre de produits à chacun des fonds respectifs.

4: Débiteurs

	2001	2000
Membres, candidats et étudiants	26 343 $	34 652 $
Clients et autres	116 176	56 919
Avances au fonds d'assurance responsabilité	5 234	11 113
	147 753 $	102 684 $

L'Ordre n'encourt pas de risque de crédit significatif à l'égard de ces montants.

5: Placements à long terme

Les placements à long terme sont comptabilisés au coût et leurs cours du marché est de 1 776 258 $ (968 870 $ au 31 mars 2000). Ils sont composés d'obligations municipales arrivant à échéance entre le 20 octobre 2002 et le 6 février 2006, dont le taux d'intérêt effectif moyen est de 5.63 % et les taux d'intérêts nominaux varient entre 4.75 % à 6.4 %. Les revenus de placements affectés et non affectés sont considérés à titre de produits à chacun des fonds respectifs.

6: Immobilisations

	COÛT		AMORTISSEMENT CUMULÉ		VALEUR NETTE	
	2001	2000	2001	2000	2001	2000
Mobilier de bureau	39 137 $	26 494 $	28 029 $	21 039 $	11 108 $	5 455 $
Système téléphonique	25 490	25 490	25 490	25 490	---	---
Équipement informatique	407 646	351 535	313 233	271 769	94 413	79 766
Améliorations locatives	18 242	18 242	7 681	3 841	10 561	14 401
	490 515 $	421 761 $	374 433 $	322 139 $	116 082 $	99 622 $

7: Créditeurs

	2001	2000
Fournisseurs et frais courus	580 184 $	473 519 $
Dû à l'association nationale	52 008	66 740
Salaires courus	42 418	54 312
Taxes de ventes	125 892	125 213
	800 502 $	719 784 $

Voir le rapport des experts-comptables en date du 4 mai 2001.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
Au 31 mars 2001

8: Produits : les sommes suivantes sont exclues des résultats

	2001	2000
Quote-part de l'association nationale:		
Cotisation des membres	1 365 552 $	1 320 636 $
Cotisation des candidats et étudiants	133 975	157 203
Inscription des candidats et étudiants	6 125	24 275
Droits et révisions d'examen	117 228	121 779
Vente de publications	123 027	173 650
Émission de permis	22 500	27 225
	1 768 407 $	1 824 768 $

9: Engagement contractuel

Bail à long terme :

L'Ordre s'est engagé par contrat à louer les locaux occupés présentement par celui-ci, pour une période de dix (10) ans, se terminant le 31 décembre 2004. Le loyer minimum restant à payer suivant ce bail se chiffre à 472 912 $ pour la durée restante du bail. Les paiements minimums exigibles pour les quatre (4) prochains exercices s'élèvent à 126 110 $ de 2002 à 2004 et à 94 582 $ pour les neuf (9) mois de l'exercice 2005.

10: Instruments financiers

Juste valeur :

Les justes valeurs de l'encaisse, des acceptations bancaires, des débiteurs et des créditeurs et des charges à payer correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur date d'échéance à court terme.

La juste valeur des obligations contenues dans le portefeuille est fondée sur les cours cotés sur le marché habituellement le cours acheteur le plus récent.

11: Chiffres comparatifs

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

Voir le rapport des experts-comptables en date du 4 mai 2001.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2001

	2001	2000
Administration		
Salaires et avantages sociaux	491 482 $	470 713 $
Honoraires professionnels	156 922	122 438
Frais de déplacement, colloques, congrès et représentation	111 424	128 643
Téléphone	28 117	28 290
Frais de poste et messagerie	118 321	132 093
Intérêts et frais de banque	14 472	11 419
Fournitures de bureau et imprimerie	85 616	83 093
Coût des manuels	80 058	105 619
Service de placement	22 347	10 230
Loyer	125 901	111 933
Taxes et assurances	33 310	34 022
Achat de mobilier et d'équipement	19 635	20 203
Location d'équipement	4 731	5 372
Entretien de l'équipement et du local	61 400	42 221
Cotisations et affiliations	40 572	38 819
Autres charges	46 391	47 636
Amortissement des immobilisations	57 240	41 017
	1 497 939 $	1 433 761 $
Bureau et Comité administratif		
Allocations de congrès	16 100 $	13 600 $
Frais de déplacement et autres	102 889	89 299
	118 989 $	102 899 $
Comités		
Frais de déplacement et autres	39 433 $	39 136 $
Discipline et règlements		
Honoraires	49 344 $	40 319 $
Frais de déplacement et autres	8 138	9 318
	57 482 $	49 637 $
Services aux membres		
Salaires et avantages sociaux	220 788 $	207 337 $
Honoraires	2 860	10 210
Frais de déplacement et autres	8 972	9 241
	232 620 $	226 788 $
Inspection professionnelle		
Salaires et avantages sociaux	95 240 $	41 529 $
Honoraires	41 472	53 938
Frais de déplacement et autres	21 278	15 915
	157 990 $	111 382 $
Formation		
Salaires et avantages sociaux	230 597 $	228 538 $
Honoraires	6 892	16 912
Frais de déplacement	16 734	21 220
	254 023 $	266 670 $
Recrutement		
Publicité et promotion	243 743 $	216 167 $
Séances d'information	18 142	18 025
Programme d'information	59 030	78 313
Bourses d'études	33 750	28 392
Journées carrières	8 609	7 112
	363 274 $	348 009 $

Voir le rapport des experts-comptables en date du 4 mai 2001.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2001

	2001	2000
Formation continue		
Honoraires d'animateurs	98 909 $	70 760 $
Frais de déplacement	21 718	18 338
Matériel didactique	33 202	19 857
Frais d'hôtellerie et de salles	76 426	57 636
	228 255 $	166 591 $
Stratégie		
Honoraires	271 506 $	137 108 $
Autres frais	228 186	8 413
	499 692 $	145 521 $
Examens		
Frais de surveillance	10 433 $	10 331 $
Bachotage	18 080	22 470
Frais de déplacement et autres	5 565	5 302
	34 078 $	38 103 $
Activités professionnelles		
Journée CGA	142 652 $	92 499 $
Remise des permis	78 645	85 563
Autres activités	57 745	56 481
	279 042 $	234 543 $
Relations publiques et marketing		
Salaires et avantages sociaux	167 562 $	228 973 $
Frais de déplacement et autres	9 173	9 092
Publicité et promotion	250 253	368 797
Honoraires	62 550	59 043
Allocations aux sections	72 000	72 000
Bourses pour doctorat	2 858	10 788
	564 396 $	748 693 $
Programme CGA/Maîtrise		
Honoraires d'animateurs	37 954 $	35 750 $
Publicité et promotion	13 416	13 104
Autres frais	12 157	12 505
	63 527 $	61 359 $
Publications, recherche et développement		
Honoraires	33 175 $	44 334 $
Productions et impressions	107 843	119 623
	141 018 $	163 957 $

Voir le rapport des experts-comptables en date du 4 mai 2001.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2001

	2001	2000
Administration		
Salaires et avantages sociaux	491 482 $	470 713 $
Honoraires professionnels	156 922	122 438
Frais de déplacement, colloques, congrès et représentation	111 424	128 643
Téléphone	28 117	28 290
Frais de poste et messagerie	118 321	132 093
Intérêts et frais de banque	14 472	11 419
Fournitures de bureau et imprimerie	85 616	83 093
Coût des manuels	80 058	105 619
Service de placement	22 347	10 230
Loyer	125 901	111 933
Taxes et assurances	33 310	34 022
Achat de mobilier et d'équipement	19 635	20 203
Location d'équipement	4 731	5 372
Entretien de l'équipement et du local	61 400	42 221
Cotisations et affiliations	40 572	38 819
Autres charges	46 391	47 636
Amortissement des immobilisations	57 240	41 017
	1 497 939 $	1 433 761 $
Bureau et Comité administratif		
Allocations de congrès	16 100 $	13 600 $
Frais de déplacement et autres	102 889	89 299
	118 989 $	102 899 $
Comités		
Frais de déplacement et autres	39 433 $	39 136 $
Discipline et règlements		
Honoraires	49 344 $	40 319 $
Frais de déplacement et autres	8 138	9 318
	57 482 $	49 637 $
Services aux membres		
Salaires et avantages sociaux	220 788 $	207 337 $
Honoraires	2 860	10 210
Frais de déplacement et autres	8 972	9 241
	232 620 $	226 788 $
Inspection professionnelle		
Salaires et avantages sociaux	95 240 $	41 529 $
Honoraires	41 472	53 938
Frais de déplacement et autres	21 278	15 915
	157 990 $	111 382 $
Formation		
Salaires et avantages sociaux	230 597 $	228 538 $
Honoraires	6 692	16 912
Frais de déplacement	16 734	21 220
	254 023 $	266 670 $
Recrutement		
Publicité et promotion	243 743 $	216 167 $
Séances d'information	18 142	18 025
Programme d'information	59 030	78 313
Bourses d'études	33 750	28 392
Journées carrières	8 609	7 112
	363 274 $	348 009 $

Voir le rapport des experts-comptables en date du 4 mai 2001.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2001

	2001	2000
Formation continue		
Honoraires d'animateurs	96 909 $	70 760 $
Frais de déplacement	21 718	18 338
Matériel didactique	33 202	19 857
Frais d'hôtellerie et de salles	76 426	57 636
	228 255 $	166 591 $
Stratégie		
Honoraires	271 506 $	137 108 $
Autres frais	228 186	8 413
	499 692 $	145 521 $
Examens		
Frais de surveillance	10 433 $	10 331 $
Bachotage	18 080	22 470
Frais de déplacement et autres	5 565	5 302
	34 078 $	38 103 $
Activités professionnelles		
Journée CGA	142 652 $	92 499 $
Remise des permis	78 645	85 563
Autres activités	57 745	56 481
	279 042 $	234 543 $
Relations publiques et marketing		
Salaires et avantages sociaux	167 562 $	228 973 $
Frais de déplacement et autres	9 173	9 092
Publicité et promotion	250 253	368 797
Honoraires	62 550	59 043
Allocations aux sections	72 000	72 000
Bourses pour doctorat	2 858	10 788
	564 396 $	748 693 $
Programme CGA/Maîtrise		
Honoraires d'animateurs	37 954 $	35 750 $
Publicité et promotion	13 416	13 104
Autres frais	12 157	12 505
	63 527 $	61 359 $
Publications, recherche et développement		
Honoraires	33 175 $	44 334 $
Productions et impressions	107 843	119 623
	141 018 $	163 957 $

Voir le rapport des experts-comptables en date du 4 mai 2001.

PERSONNEL PERMANENT DU SIÈGE SOCIAL
Au 31 mars 2001

Jane Bellia
Réceptionniste

François Blouin, CGA
Vice-président
Services aux membres et Finance

Yves Boisvert, CGA
Inspecteur

Nadine Bourgeois
Chargée de Communications

Stéphanie Carbonneau
Agente des Relations publiques et Marketing

Frédéric Charpentier
Chargé des Relations publiques et Marketing

Nicole Corriveau
Préposée au fichier-maître

Chantal Desrosiers
Secrétaire
Communications, Relations publiques et Marketing

Isabelle Dionne
Adjointe administrative

Jo-Anne Gaumont
Secrétaire à l'Inspection professionnelle
et Finance

Sylvain Gélinas, CRIA
Coordonnateur du Service de placement

Alain Girard, CGA, MBA
Président-directeur général

Geneviève Gravel-Racine
Agente de Communications

Janique Langevin, CGA
Directrice de la Formation

Isabelle Lavergne
Secrétaire des Services aux membres

Manon Leblanc
Préposée à la comptabilité

Alice Leduc
Secrétaire de la Formation

Claude Lehoux
Préposé au magasin

Françine Lippé
Préposée aux stages

Gilles Nolet, CGA
Vice-président exécutif

Linda Perron
Conseillère à la formation

Sylvain Petitclerc, CGA
Directeur des Services aux membres

Dominique Rochefort
Préposée aux examens

Catherine Schulz, CGA
Chef comptable

Marie-Ève Vallée
Secrétaire de l'adjointe administrative

COTISATION ANNUELLE

Pour l'exercice 2000-2001, la cotisation annuelle était de 572,60 $ pour les membres établis au Québec et de 225 $ pour ceux demeurant à l'extérieur du pays.

La cotisation des membres en cabinet privé s'élevait à 756,80 $. Quant aux membres retournant aux études à temps plein, la cotisation était de 115 $.

La contribution au financement de l'Office des professions du Québec de 15,85 $ s'ajoute aux montants mentionnés ci-dessus. De plus, toutes les cotisations sont taxables.

COORDONNÉES DE L'ORDRE

Voici nos coordonnées :

Ordre des CGA du Québec
445, boul. St-Laurent
Bureau 450
Montréal (Québec)
H2Y 2Y7

Téléphones :
(514) 861-1823
1 800 463-0163

Télécopieur :
(514) 861-7661

Courriel :
ordre@cga-quebec.org

Internet :
www.cga-quebec.org

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN : 1206-0232
Une publication du département des Communications